


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

[Espace presse de la douane](#)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 16 août 2018

Les douaniers de Calais Littoral saisissent plus de 12 000 contrefaçons de luxe, d'articles de sport et de comics

Les douaniers de Calais Littoral viennent de saisir 12 399 contrefaçons au terminal Transmanche, le 23 juillet dernier. Des ceintures, casquettes, chaussures, sandales, t-shirts, sacs, porte-monnaie, robes de grandes marques, des figurines de super-héros, ainsi que 4 000 tenues de grands clubs de football et basket ont ainsi été retirés du marché.

Leur valeur à la revente est estimée à plus de 1,5 million d'euros. A noter que parmi les articles de sport, se trouvaient des maillots de la JUVENTUS et de l'équipe de basket-ball des LA LAKERS, floqués au nom de joueurs dont les transferts ont récemment été annoncés.

C'est en procédant au contrôle d'un ensemble routier en provenance de Grande-Bretagne transportant des colis postaux vers l'Espagne que les agents ont noté la piètre qualité et une forte odeur chimique émanant d'articles affichant pourtant le nom de grandes marques de luxe et d'équipementiers sportifs. D'autres détails, comme des numéros d'identification uniques, des coulures de peinture ou des coutures approximatives, ont conduit les agents à suspecter le caractère contrefaisant des articles. Les marchandises ont donc été bloquées le temps de vérifier leur authenticité.

Après confirmation de leur caractère contrefaisant par les "titulaires de droits", à savoir les marques, les articles viennent d'être saisis et seront détruits.

Ces exemples illustrent la capacité des trafiquants à investir de nouveaux produits, en suivant au plus près l'évolution de la mode et de la demande des consommateurs, notamment en lien avec les importants événements sportifs. Ainsi, après les maillots interceptés durant la Coupe du monde, la douane saisit désormais des maillots issus des plus récents transferts du « Mercato ».

En 2017, les services douaniers français ont saisi 8,4 millions de contrefaçons. Les entreprises qui craignent de voir leurs produits copiés peuvent déposer une demande d'intervention auprès de la douane française. Il s'agit d'une démarche libre et gratuite. 1 534 demandes d'intervention ont ainsi été déposées auprès de la douane par les titulaires de droits l'année dernière (+ 2,8 %).

POUR ALLER PLUS LOIN

• **Site internet de la douane** : <http://www.douane.gouv.fr/articles/a14926--les-douaniers-de-calais-littoral-saisissent-plus-de-12-000-contrefacons-de-luxe-sport-et-comics>

• **Photos**: <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/ze48Z5>

• **Vidéo** : <https://youtu.be/Ju-hRS5Kf2Q>

Crédit images : Douane française

Contact Presse :

Direction régionale des douanes de Dunkerque : 09 70 27 07 03 / 06 64 55 60 23 – pae-dunkerque@douane.finances.gouv.fr

Service de presse de la douane : 01 57 53 41 03 - presse@douane.finances.gouv.fr